

Communiqué de presse

Nanterre, le 25 février 2020

BUDGET PARTICIPATIF / DEMOCRATIE UNIVERSITAIRE / CONSULTATION PARTICIPATIVE

Lancement du Budget Participatif #2

L'Université Paris Nanterre avait lancé son premier Budget Participatif en avril 2019. Ce sont six projets qui ont été retenus et qui sont en cours de réalisation. Du 20 janvier au 7 février 2020, étudiant-e-s et personnels ont été invités à participer au Budget Participatif #2 en déposant des projets sur la plateforme en ligne consultation.parisnanterre.fr.

Dans le cadre du projet stratégique de l'établissement, l'Université et le CROUS de Versailles se sont associés afin d'investir une partie du budget de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC). Forte du succès de son premier Budget Participatif, l'université lance le Budget Participatif #2. Pour cette 2ème édition, **60 000€ seront à investir dans le déploiement de projets visant à améliorer la vie étudiante et de campus**. L'ensemble de la communauté, à savoir tout-e-s les étudiant-e-s, tous les personnels administratifs et de bibliothèque ainsi que tout-e-s les enseignant-e-s et chercheurs rattachés, a été appelé à participer.

Bilan du Budget Participatif #1

- 50 000 € de budget
- 1426 participants
- 55 projets déposés et analysés
- 11 projets soumis au vote, avec une participation de 6364 votes
- 6 projets sélectionnés actuellement cours de réalisation :
 - Végétalisation de murs extérieurs de bâtiments
 - Mise en place du tri sélectif sur le campus
 - Installation de 10 micro-ondes dans les halls
 - Forêt Nourricière derrière la BU (un modèle de biodiversité en ville)
 - Installation de tables et de bancs de pique-nique sur le campus
 - Mise en place d'un dispositif "Objectif : zéro bouteille d'eau"

Le Bilan du Budget Participatif #1 en infographie :

https://pointcommun.parisnanterre.fr/medias/fichier/201909-pc-infographie-16-budget-participatif-final_1570005723035-pdf

Lancement du Budget Participatif #2

Le 20 janvier 2020, l'Université Paris Nanterre a lancé le Budget Participatif #2. Cette année, la somme allouée sera de **60 000 €**.

LES PROJETS DÉPOSÉS DOIVENT CONCERNER AU MOINS UN DES 4 DOMAINES SUIVANTS :

- la valorisation des espaces (espaces intérieurs et extérieurs),
- la responsabilité sociétale (environnement, handicap, lien avec le territoire),
- la qualité de vie (bien être, qualité d'études)
- la santé des étudiants (prévention sur les conduites à risques, accès aux soins des étudiants) - thématique prioritaire du ministère.

46 projets ont été proposés pour ce Budget Participatif #2

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS DÉPOSÉS :

- L'installation d'une station de réparation de vélo
- L'installation d'un espace de troc
- L'aménagement d'une mare pour favoriser la biodiversité
- La création d'une salle de sieste
- Etc.

La phase d'analyse de l'éligibilité des projets (par rapport aux critères du règlement intérieur) et de leur faisabilité technique, juridique et financière est en cours. **Les projets éligibles et faisables seront soumis au vote de la communauté, du 6 avril au 1er mai.**

LE CALENDRIER :

- Phase de dépôt : du 20 janvier au 7 février
- Analyse des projets par les services : du 10 février au 16 mars
- Phase de vote : du 6 avril au 1^{er} mai
- Annonce des résultats : mi-mai

La plateforme de consultation : <https://consultation.parisnanterre.fr/>

Contact Presse

**Direction Communication
Université Paris Nanterre
ludivine.faes@parisnanterre.fr
07 62 09 47 47**

A propos de l'Université Paris Nanterre

Située à l'ouest de Paris, à proximité du quartier d'affaires de « La Défense » et au cœur d'un territoire d'une grande richesse sociale et urbaine, l'université Paris Nanterre est une université à dominante SHS qui accueille chaque année près de 34 000 étudiants. Elle couvre le large éventail des Arts, Lettres et Langues, des Sciences Humaines et Sociales et des Sciences juridiques, économiques et de gestion, qui en fait l'une des plus grandes universités françaises dans ce domaine, mais elle comporte également un volet scientifique de grande qualité autour des Mathématiques, de l'Energétique et des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives. La recherche est une des forces majeures de cette université dotée de 6 écoles doctorales, de 820 enseignants-chercheurs et de 250 chercheurs CNRS : elle héberge la Maison de l'Archéologie de l'Ethnologie (USR-CNRS), la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine et le Labex « Les Passés dans le Présent ». L'université est membre de la COMUE Paris Lumières, avec l'université Paris 8 Vincennes Saint-Denis et le CNRS.